|  |  |
| --- | --- |
|  | **Chambre de Commerce et d’Industrie**  **de Maine et Loire**  **Direction RSE**  **Service Achats**  8 bd du roi René - BP 60626 - 49006 Angers  Tél : 02.41.20.49.00 |
| **MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET SERVICES**  🙟 🙟 🙟 🙟 🙜 🙜 🙜 🙜  ***mARCHÉ N°2025RTPN2093***  ***PRESTATIONS D’ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU CAMPUS PIERRE COINTREAU DE LA CCI DE MAINE ET LOIRE***  🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟  ***MARCHE RESERVE***  ***ARTICLE L. 2113-12 ET L2113-13 DU CODE LA COMMANDE PUBLIQUE***  🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟 🙟  **MEMOIRE TECHNIQUE** | |

MEMOIRE TECHNIQUE

Le présent mémoire technique a pour objet de juger la valeur technique de l’offre de l’entreprise au moyen d’un questionnaire.

Ce mémoire doit être complété par le candidat et **adapté aux particularités** du marché considéré.

Le candidat doit indiquer, par item, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

Chacune des questions fera l’objet d’une notation entre 0 et 5 points. Chaque item est affecté d’un coefficient afin d’obtenir une note globale.

**Les renseignements indiqués dans le mémoire technique doivent être liés directement à l’objet du marché, et ne doivent pas être une simple énumération de l’organisation des moyens généraux de l’entreprise.**

**le présent mémoire technique doit être complété**

Les différents éléments demandés sont à renseigner sur le présent document en le complétant par des documents annexes quand ils sont exigés.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints *(****en rapport direct avec l’objet du marché****).*

En cas de sous-traitance, les sous-traitants s’engagent sur les éléments du mémoire technique du mandataire.

**Il est rappelé que le présent mémoire technique est une pièce contractuelle du marché ; à ce titre, les informations et dispositions renseignées dans le présent document engagent contractuellement le titulaire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.**

**une note de 0 à 5 sera attribuée au regard de l’échelle de notation suivante : 0 = aucune information ou hors sujet ; 1 = très inadaptée ; 2 = inadaptée ; 3 = standard ; 4 = très adaptée ; 5 = optimale. Des ½ points pourront être accordés.**

**LISTE DES ITEMS**

**ITEM 1 - (****Coefficient 25-Note de 0 à 5)**

Moyens humains et encadrement affectés à l'exécution de la prestation (nombre d'heures, organisation mise en œuvre, nombre de personnes, ; qualifications) et contrôle mis en place (organisation, modalités, moyens du personnel et fréquence)

**ITEM 2 - (Coefficient 10-Note de 0 à 5)**

Méthodologie employée (entretien des espaces verts, ramassage, débroussaillage, désherbage, évacuation)

**ITEM 3 - (Coefficient 5-Note de 0 à 5)**

Les moyens matériels mis à la disposition du personnel (quantité et qualité) et notamment l’utilisation d’outils à faible émission sonore ou électriques, et ergonomiques, adaptés aux interventions d’entretien afin de préserver la santé des agents

**ITEM 4 - (Coefficient 10-Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera les mesures significatives prises par la société dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en lien avec l’objet du marché, comme par exemple l’accompagnement de personnes en situation de handicap, les mesures de confidentialité de gestion des informations, les mesures prise au plan éthique et juridique, le respect de normes et/ou certification (CNPP, APSAD, ISO, MASE, …), de traitement des déchets, de protection de l’environnement, d’économie d’énergie et la prise en compte d’objectifs de développement durable.

**ITEM 1- Coefficient 25**

Moyens humains et encadrement affectés à l'exécution de la prestation (nombre d'heures, organisation mise en œuvre, nombre de personnes, ; qualifications) et contrôle mis en place (organisation, modalités, moyens du personnel et fréquence)

**ITEM 2 - Coefficient 10**

Méthodologie employée (entretien des espaces verts, ramassage, débroussaillage, désherbage, évacuation)

**ITEM 3 - Coefficient 5**

Les moyens matériels mis à la disposition du personnel (quantité et qualité) et notamment l’utilisation d’outils à faible émission sonore ou électriques, et ergonomiques, adaptés aux interventions d’entretien afin de préserver la santé des agents

**ITEM VT 4 – Démarche environnementale et d’insertion sociale (coefficient 10– Note de 0 à 5)**

Le candidat présentera les mesures prises par la société dans la prise en compte d’objectifs de développement durable et d’insertion sociale, comme l’accompagnement de personnes en situation de handicap, de traitement des déchets, de protection de l’environnement, d’économie d’énergie dans le cadre de l’exécution de ce marché les actions citées devront **être en lien avec l’objet du marché et mises en œuvre dans le cadre de l’exécution du marché :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Critères RSE** | | **Notation** | **ex de justificatifs** | **Réponses du candidat** |
| Social | Progression des individus dans l'entreprise. Développer les compétences en lien avec les prestations demandées (formation du personnel en lien avec l’objet du marché etc..) | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points ; **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du marché 3 points ; non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Déclaratif :  % Nombre de jours de formation du salarié/Nombre de jours de formation total de l'entreprise, programme de formation... |  |
| Le fournisseur promeut-il l'égalité des chances et l’accès à l’emploi aux personnes issus de l’apprentissage, des seniors pour répondre aux prestations demandées | Déclaratif :  % / effectif.  Profil des intervenants envisagés |  |
| Protection des salariés  **Le fournisseur a-t-il mis en place une politique de prévention des risques, accidents du travail et TMS (troubles musculo-squelettiques) ?** | Taux de salariés formés à la prévention santé, sécurité au travail  Equipements de protection individuels et collectifs mis à disposition des collaborateurs.  Existence d'une procédure de contrôle de la sécurité du personnel  Labellisation ou certification de l'entreprise. Habilitation détenue par les personnes intervenantes. |  |
| Environnemental | Réduire l'impact de l'activité sur l'environnement : utilisation de substances naturelles respectueuses de l'environnement. Utilisation de bois recyclés pour les outils composés de bois, Recyclage du matériel et retraitement des déchets  Préservation de la biodiversité | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points ; **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du marché 3 points ; non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Liste des substances naturelles utilisées pour l'exécution du marché ; qualités environnementales des matériels utilisés ;  Valorisation des déchets de tonte et de coupe ; prise en compte du cycle de la biodiversité dans l'exécution du marché ; etc. |  |
| Certificats | Labellisation de l'entreprise sur son secteur d'activité, respect des normes environnementales pour les substances et produits utilisés et certificats associés |  |
| Economie / territorial | Développer les achats responsables, locaux. Le fournisseur se fournit-il en matériaux localement et fait-il appel à des entreprises locales pour ses besoins en biens et services, notamment en ce qui concerne la gestion des déchets ? | Les éléments **sont factuels mesurables**, **documentés** et **le lien avec le marché est clairement établi** : 5 points ; **partiellement** documentés et ou **partiellement en lien** avec l’objet du marché 3 points ; non documenté et le lien avec le marché n’est pas démontré : pas de point. | Taux de matériaux locaux utilisés  Nombre de partenariats avec des entreprises locales de traitement des déchets (par exemple mise à disposition de locaux de tri) |  |
| Gouvernance | Démarche d'évaluation des clients.  **Comment l’entreprise s’assurera de la satisfaction des utilisateurs ?** | Outils de contrôles mis en place pour assurer la satisfaction de la CCI pour la prestation du marché, Modalités de mise en œuvre de suivi des interventions. |  |